

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 novembre 2021

Obtention de la certification EPI Catégorie 3

Manulutex conforte sa position sur le marché européen

Manulutex, fabricant d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour les industries agroalimentaires et le secteur agricole, vient d'obtenir la certification de conformité Catégorie 3 du règlement CE (UE 2016/425) en vigueur, pour l'intégralité de sa gamme de tabliers et tuniques en cottes de maille ou plaquettes métalliques. Ce chantier d'envergure, s'avère indispensable pour poursuivre son activité sur un marché européen en pleine croissance.

Si le règlement de l'UE sorti en 2016 (UE 2016/425) stipule que les EPI doivent être de catégorie 3 contre les blessures par balles et les coups de couteaux (risques mortels), la décision d'inclure les tabliers métalliques pour l'agroalimentaire dans ce champ réglementaire n'a été prise qu'en novembre 2019 par la commission Européenne, avec une date limite de mise en application fixée à avril 2023.

Manulutex, qui écoule près de 60% de sa production annuelle de tabliers et tuniques métalliques en Europe, entend conforter sa position sur la zone, d'autant que ce marché est en croissance à 2 chiffres depuis 3 ans, du fait d'une forte prise en compte de la sécurité au travail dans les pays de l'Union.

Le fabricant a donc fait de la certification son grand chantier 2021. Son service R&D et les laboratoires notifiés ont été largement mobilisés, pour générer les multiples échantillons et dossiers exigés pour les tests.

Manulutex en a profité pour procéder à certaines évolutions sur les produits (amélioration de l'ergonomie, fixations renforcées, nouveau process de gravure des marquages...).

Valable 5 ans, cette certification vient s'ajouter au maintien de sa labellisation qualité Afnor (ISO 9001) que Manulutex a obtenu en juin dernier.

Contact presse : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24

A propos du Groupe Bobet :

Le Groupe Bobet est un acteur majeur depuis 1978 sur le secteur de la fourniture pour les industries agroalimentaires, en France comme à l'international (CA 2020 : 70 millions €) – 350 salariés dans le Monde / 250 en France - filiales au Brésil et en Hongrie – distribution dans 80 pays du monde.

Il couvre plusieurs savoir-faire spécifiques au travers de différentes entités : Bobet Matériel (négoce et fabrication inox d'équipements et fournitures pour les industries agroalimentaires), Manulutex (fabricant d'équipements pour la protection individuelle : gants et tabliers, traditionnels ou en inox), Termet (spécialiste des équipements pour abattoirs et plus généralement des équipements liés au processus viande), FT2A (formations terrains et audits pour l'agroalimentaire), Volatek (équipements et process liés à l'abattage de volailles) et Fésia (distribution de gros équipements principalement de marques allemandes auprès des industries agroalimentaires, de fournitures et épices pour les métiers de bouche).

